



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 mai 2026

**2026-43 : Versement d'une subvention au Comité des fêtes**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 26 mai 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le vendredi 22 mai, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

| Nombre de conseillers : | Exercice :<br>19  | Présents :<br>16 | Votants :<br>19 |
|-------------------------|---|------------------|-----------------|
| Présents :              | M. Bernard GLEIZE, Mme Dominique DUMAS, M. Alain SCHMITT, M. Nicolas RICHARD, M. Guy HALGAND, M. Christian CHARREIRE, M. Jean-Christophe BRUNEAU, M. Sylvère GUILLARD, Mme Stéphanie DE BARROS, Mme Marianne PERDRIJAT, Mme Hélène MORONVALLE, Mme Elodie CHARREIRE, Mme Laura BARCON BENSIMON, M. Patrick TOLVY, Mme Isabeau DE CHALLEMAISON, Mme Sara TESSIER |                  |                 |
| Représentés :           | M. Pascal NAWROCKI donne pouvoir à M. Bernard GLEIZE, Mme Geneviève SHATER donne pouvoir à Mme Hélène MORONVALLE, M. Vincent PAIN donne pouvoir à M. Alain SCHMITT  |                  |                 |
| Secrétaire :            | M. Nicolas RICHARD  |                  |                 |


Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la demande du Comité des fêtes de bénéficier d'une subvention de 6 000 €, notamment dans le cadre de l'organisation de la fête du village ;

Sur présentation du rapport par M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

**Article 1** : décide de verser une subvention de 6000 € au Comité des fêtes ;

**Article 2** : précise que cette dépense est prévue au budget 2026 ;

 Le Maire,  
Bernard GLEIZE

Accusé de réception en préfecture  
091-219106358-20260526-2026-43-DE  
Date de télétransmission : 28/05/2026  
Date de réception préfecture : 28/05/2026